



Règlement interne de Bambini nel Deserto Mise à jour 2017

INDEX

DEFINITIONS ET ROLES	2
SUPPORTEUR.....	2
Volontaire	2
Partenaire.....	Errore. Il segnalibro non è definito.
Equipe	Errore. Il segnalibro non è definito.
Siège.....	3
Secteur	3
Procédures Operatives (PO).....	3
Evaluation des projets (Bureau projet compétent).....	4
Procédures Administratives (PA).....	4
Procédures Evènements & Marchés (PEM).....	4
Procédure Opérative de Planification Stratégique (PPS)	4
Carte éthique	4
Protocole sur les missions	4
LES BUREAUX INTERNES	Errore. Il segnalibro non è definito.
Bureau projet pour l'étranger (UPE)	5
Bureau projet pour l'Italie (UPI).....	5
LES RESPONSABLES	Errore. Il segnalibro non è definito.
Responsable de secteur (RS).....	5
Responsable de projet (RP).....	6
Responsable Régional (RR) et Responsable local (RL).....	7
Responsable des voyageurs (RV).....	8
Responsable BnD Bikers Team (RBs).....	8
Responsable 4x4 Team (R4T)	8
LES REFERENTS	Errore. Il segnalibro non è definito.
Réfèrent local pour l'étranger (RLE).....	9
LES COORDINATEURS	Errore. Il segnalibro non è definito.
Coordinateur BnD Italie (CI)	10
Coordinateur BnD Etranger (CE).....	10
Coordinateur Communication & Fundraising (CCFR).....	11
Ségrétariat National (SN).....	11
Planification annuelle stratégique (PAS)	11
Expédition de Groupe et responsable expédition	12
Consultants	12
Documents officiels.....	13
Conseil directif (CD).....	13



Le règlement interne de l'association est approuvé par l'assemblée des partenaires sur proposition du Conseil de direction, selon l'article 14.1.e) du statut .

DEFINITIONS ET ROLES

Supporteur

Le rôle du supporteur est défini à l'article 5 du statut dans le cadre des activités proposées ONG et des engagements personnels conséquents .

Volontaire

Le rôle du volontaire est défini à l'article 7 du statut dans le cadre des activités proposées ONG et des engagements personnels conséquents .

C'est là que ce qui suit est précisé

: Les procédures de reconnaissance comme Volontaire de la ONG prévoient l'envoi d'une demande écrite au Responsable Régional (RR), si présent ou au coordinateur BnD Italie (CI) à l'aide du module spécifique. En absence des référents mentionnés plus haut la demande doit être envoyée au Secrétariat National (SN) à l'adresse sede@bambineldeserto.org.

Le CD, durant la première réunion évalue et vote la candidature; mais le CD peut aussi révoquer à tout moment le statut de volontaire avec des motivations pertinentes exprimées par écrit et votées à majorité par ses membres .

Dans ce cas le CD contactera directement la personne intéressée pour avoir tous les éléments nécessaires pour assumer une décision consciencieuse.

Le statut de Volontaire est renouvelé tous les ans par le RR, si présent, ou par le CI.

les données personnelles (nom, prénom, code fiscal, date de naissance, adresse de résidence , numéro de téléphone et adresse mail) du volontaire sont donc insérées dans le Registre de l'Organisation , dans le respect des lois en vigueur sur privacy. Le volontaire pourra donc bénéficier, à partir de la date de insertion , d'une police d'assurance nationale obligatoire à charge de la même ONG pour le recouvrement en cas d'incidents sur le travail lors de l'exécution d'activités concernant l'ONG et pour le recouvrement de la responsabilité civile envers des tierces personnes .

On doit préciser qu'une copie du document de la police peut être remise sur demande, à la SN.

Dans le cas où on veuille désister du statut de volontaire, l'intéressé/e, doit le communiquer dans des brefs délais par e-mail et/ou recommandé A/R à son RR, si présent le pr, ou au CI ou à la SN.

Partenaire

Le rôle du partenaire et les modalités d'admission sont définis à l'article 8 du statut.

La demande d'admission doit être présentée par le volontaire à son RR, si présent, ou au CI ou à la SN par le biais du formulaire spécifique prévu par l'organisation .

La reconnaissance en tant que partenaire est donnée par le CD, et c'est aussi le même CD qui peut la révoquer à tout moment sur la base de motivations pertinentes exprimées dans les articles 10 e 11 du Statut.



Equipe

L'équipe est formée d'un team de supporteurs, de volontaires, de partenaires ou de collaborateurs externes engagés particulièrement pour une activité spécifique de l'organisation. L'équipe s'adresse comme référent à un responsable qui peut être chargé par un CD, par un responsable de secteur e/ou de projet.

Siège

Le siège est un espace physique dans lequel les supporteurs, les volontaires et les partenaires faisant partie d'une réalité territoriale spécifique, se réunissent pour développer les activités statutaires de l'organisation. Le siège peut être légal ou opératif et il doit y avoir au moins la présence d'un partenaire; en cas de son absence le CI peut assumer la direction à sa place temporairement.

L'accréditation comme siège opérationnel et/ou légal est un processus de responsabilité du RR et du CI, et la SN doit être mise au courant durant les divers passages administratifs et bureaucratiques, et recevoir une copie des documents nécessaires.

L'ouverture d'un siège est approuvée extraordinairement par le CD qui en demandera confirmation lors de la première assemblée des partenaires.

Le siège peut être loué, acheté ou mis à disposition par l'ONG en forme gratuite et ceci doit être réglé par un contrat de vente, de location, ou en forme gratuite par un document créé qui atteste la libre destination d'utilisation du local. Le siège est ouvert pour tous les supporteurs, les partenaires, les volontaires de l'organisation et, suite à invitation, aussi pour des personnes externes à l'organisation. La prise en charge des coûts de gestion du siège doit être évaluée et communiquée préventivement au CI et au CD et sur la base d'une évaluation du CD même, elle peut être assumée par l'organisation ou par le siège s'il est en mesure de repérer les fonds nécessaires à sa gestion dans le territoire.

Si les frais de gestion sont à la charge de l'ONG, le RR doit présenter avant la date limite du 30 octobre de l'année en cours, un devis de prévision de coûts annuel pour pouvoir permettre une évaluation de la soutenabilité et inclure les frais du Bilan prévisionnel de l'organisation qui sera approuvé comme d'habitude, par l'assemblée extraordinaire des partenaires.

Secteur

Le Secteur est un domaine d'activités identifié sur la base des lignes d'intervention de la Coopération internationale avec le but de concentrer et de capitaliser les expertises présentes dans l'ONG, et donc de faciliter l'échange et le développement des initiatives.

Le secteur est composé par un team de personnes qui peuvent être des supporteurs, des volontaires, des partenaires et des collaborateurs externes. Ils dépendent du bureau pour les projets pour l'étranger (UPE) ou du bureau pour les projets italiens (UPI) selon les activités dans lesquelles il est engagé.

Il est coordonné par un responsable de secteur (RS) et par un Responsable adjoint (VRS), personnes faisant partie de l'UPE ou de l'UPI.

Les modalités d'interaction entre le secteur et les organes de l'organisation sont détaillées dans les procédures opératives.

Procédures Opérationnelles (PO)

Les Procédures Opérationnelles sont des protocoles qui règlent de façon détaillée les processus opérationnels de l'organisation.



La rédaction et l'application de telles procédures doivent être prises en charge, selon le domaine, par le CD ou par les bureaux compétents (UPE e UPI).

Evaluation des projets (bureau des projet compétent)

Les nouveaux projets peuvent être proposés par les partenaires et ils doivent être communiqués aux RS. Les RS se chargent de les passer à l'UP qui les évalue et s'ils sont approuvés, il les passe au Coordinateur à la communication & Fundraising (CCFR) pour qu'il s'active pour une collecte des fonds nécessaires pour leur réalisation, selon ce que le partenaire a proposé.

Procédures Administratives (PA)

Les Procédures Administratives indique de façon détaillée les différents passages à faire pour la collecte des justificatifs des frais soutenus par l'ONG. Elle sont rédigées par la SN en accord avec le trésorier, pour l'emploi de fonds concernant les activités du projet et/ou de la gestion par les RP et par le personnel interne de l'organisation.

Procédures pour les évènements et pour les marchés (PEM)

Les Procédures pour les évènements et pour les marchés précisent, de façon détaillée la philosophie et les règles de participation et/ou d'organisation d'évènement sur le territoire italien .

L'évaluation de la participation ou de l'organisation d'évènements ou/et de marchés, est de compétence des différents sièges ou des groupes qui interviennent dans la zone de l'évènement ou marché au cas où ces initiatives soient à titre gratuit. Si ce n'est pas le cas, la participation e/ou organisation doit être évaluée par le Coordinateur italien sur la base des fonds disponibles pour cette initiative.

Procédure Opérative de Planification Stratégique (PPS)

Elle est élaborée annuellement CD et elle fixe les objectifs de l'organisation pour l'année suivante . La Planification stratégique détermine les nouvelles zones géographiques pour une potentielle intervention ; elle détermine en plus , sur la base des données disponibles ,les fonds nécessaires pour les activités non directement définies par les projets qui sont déterminées par les financements .

Carte éthique

Le document résume les principes généraux qui doivent caractériser le comportement des personnes qui se trouvent à l'étranger durant une expédition , une mission ou pour une simple consigne de matériel pour Bambini nel Deserto (Annexe A).

Protocole sur les missions

Etant donné que les missions qui se basent sur des activités prévues à l'avance, sont bien datées par le RP, il faut adopter et appliquer le document présenté le 9 septembre 2015 au Ministère des Affaires Etrangères relatif à la gestion des risques et à la sureté (Annexe B).



Bureau projet étrangers (UPE)

L'UPE est un organe de l'ONG présidé par le Coordinateur BnD étranger (CE) et composé par les RS et par leurs adjoints .

L'UPE est chargé de prendre part à la rédaction des propositions des projets à réaliser à l'étranger et il est le responsable de l'évaluation technique, interne à la ONG, des propositions ; donc il approuve ou non la réalisation (selon la disponibilité de financements et/ou de fonds de la ONG) en fournissant de l'assistance aux RP et au personnel engagé et/ou employé sur le projet s'ils le demandent .

L'UPE a aussi le rôle de planifier les priorités du projet et de ne pas mettre l'ONG à devoir soutenir des engagements économiques trop lourds en terme de cofinancements sur les projets, en respectant la somme annuelle destinée et prévue avec le CD au moment de la rédaction du bilan de prévision annuel .

Un Membre interne du CD est chargé de suivre l'activité de l'UPE par le biais d'échanges par mail à l'adresse bndcdinfo@gmail.com en accédant à l'espace privé de l'UPE sur le Forum. La personne engagée de ce rôle devra donc faire une relation à titre d'information au CD concernant les activités en cours et les éventuelles problématiques relevées suite à son évaluation.

Bureau des projets de l'Italie (UPI)

L'UPI est un organe de l'ONG présidé par le Coordinateur BnD Italie (CI) et composé par les RS/Italie e par leurs adjoints .

L'UPI est chargé de prendre part à la rédaction des propositions des projets à réaliser en Italie et il est le responsable de l'évaluation technique, interne à la ONG, des propositions ; donc il approuve ou non la réalisation (selon la disponibilité de financements et/ou de fonds de la ONG) en fournissant de l'assistance aux RP et au personnel engagé et/ou employé sur le projet s'ils le demandent .

L'UPE a aussi le rôle de planifier les priorités du projet et de ne pas mettre l'ONG à devoir soutenir des engagements économiques trop lourds en terme de cofinancements sur les projets, en respectant la somme annuelle destinée et prévue avec le CD au moment de la rédaction du bilan de prévision annuel .

Un Membre interne du CD est chargé de suivre l'activité de l'UPE par le biais d'échanges par mail à l'adresse bndcdinfo@gmail.com en accédant à l'espace privé de l'UPE sur le Forum. La personne engagée de ce rôle devra donc faire une relation à titre d'information au CD concernant les activités en cours et les éventuelles problématiques relevées suite à son évaluation.

LES RESPONSABLES

Responsable DE SECTEUR (RS)

Le responsable de secteur est un partenaire avec des bonnes capacités et compétences dans un domaine spécifique .

Les RS sont proposés par le CE et/ou par le CI au CD qui en approuve la nomination ; ils restent en charge un an et ils peuvent être reconfirmés à la fin de leur mandat avec les mêmes dispositions prévues pour le premier engagement. Ils doivent présenter avant le 30 octobre de l'année en



cours une relation des activités accomplies et ils exécutent leur tâche à titre gratuit ou come un engagement rémunéré selon les évaluations économiques et organisatrices établies en précedence par le CD.

I RS peuvent s'accompagner de collaborateurs à titre gratuit pour les activités qu'ils gèrent personnellement. Les engagements qu'ils donnent à des tierces personnes peuvent être révoquées par les RS, par le CE ou le CI (selon l'appartenance) ou par le CD dans n'importe quel moment par le biais de motivations pertinents exprimées .

LES RS font partie des bureaux pour les projets correspondants (UPE e UPI), et il répondent de leur travail au coordinateur de l'UP d'appartenance et au CD; leur mandat peut donc être révoqué par CD à n'importe quel moment par le biais de motivations pertinentes . Les RS cherchent et proposent annuellement leurs adjoints (VRS) qui deviennent automatiquement membres des UP respectifs. Ils peuvent révoquer le mandat aux adjoints, sur la base de motivations pertinentes, dans n'importe lequel moment.

Les RS participent à la rédaction et /ou la mise à jour des PO et en tant que UP chaque année, ils préparent une liste d'un maximum de trois projets qui pourraient être financés avec des éventuels fonds disponibles .

Les RS se coordonnent avec les RP pour la gestion de projets spécifiques donc les activités seront implémentées par les RP.

Dans le cas où le prêteur ait fournie des lignes d'orientation pour la correcte gestion de la comptabilité, du budget, financière ou de reportant, les RS répondent de la correcte application de telles lignes d'orientation et de l'utilisation des modules prédisposés pour ce faire.

Responsable de projet (RP)

Le Responsable de Projet s'engage à réaliser les activités du projet duquel il est chargé par le RS ou par le CD. L'engagement peut être assumé soit à titre de bénévolat soit en forme rétribuée.

Le RP répond donc de son travail à son RS de compétence ou au CD, si chargé par celui-ci . Son mandat peut donc être révoqué par CD à n'importe quel moment par le biais de motivations communiquées.

L'RP, en accord avec le RS, doit s'impliquer dans la réalisation globale du projet , donc dans la gestion , les rapports financées et la rédaction des différents compte rendus , en exécutant en détail ce qui suit :

1. Le maintien des relations avec la contrepartie locale;
2. La rédaction des file de comptabilité du projet (selon le format fourni par le CI et CE);
3. Rédaction des compte rendus des activités et de la gestion comptable ;
4. Collecte et scansion des factures et des justificatifs des dépenses ;
5. Mise à disposition des textes et des photos pour la publication du projet sur le site web et sur les médias sociaux .

En outre le RP, en se dotant d'une adresse mail GMAIL et en travaillant sur GOOGLE CHROME dans le cadre des procédures administratives (PA) de la ONG, s'engage à:

1. Charger les factures et les justificatifs des dépenses dans le dossier de GOOGLE DRIVE / Comptabilité BnD annuelle ;
2. Il a une autonomie de gestion dans le cadre du budget géré par lui-même, dans les limites des lignes d'orientation établies par le prêteur , et il peut donner des engagements rétribuées à des personnes internes ou externes à l'organisation , pour la réalisation du projet .



Dans le cas où le préteur ait fournie des lignes d'orientation pour la correcte gestion de la comptabilité, du budget, financière ou de reportant, les RP répondent aux RS de la correcte application de telles lignes d'orientation et de l'utilisation de modules prédisposés pour ce faire.

3.

Dans le cas d'un emploi de personnel local , le RP doit suivre les principes généraux qui suivent :

1. Le montant brut de la rémunération doit être cohérent avec l'expertise requise et avec les rétributions moyennes du pays où l'intervention a eu lieu . Telle somme sera donc évaluée au moment de l'élaboration du projet , par le dal RP et par le RS avec le support des contacts et de personnes de référence locales ;
2. Les contrat doivent être en règle avec la loi locale soit qu'ils soient stipulés directement par la ONG soit par des partenaires de projet locaux ;
3. Des éventuelles dépenses extra soutenues par le personnel local doivent être remboursées à la fin (sur la base d'un justificatif) et déjà prévues /ou conséquentes mais insérés auparavant dans le budget du projet .

Dans le cas de personnel italien employé sur le projet, les RP sont invités à suivre les principes généraux qui suivent :

1. Le montant brut de la rémunération doit être cohérent avec l'expertise et elle ne peut pas être supérieure aux rétributions conventionnelles appliquées par les autres organisations et /ou reconnus dans le cadre du budget approuvé par l'organe qui le finance
2. Les contrats doivent être en règle avec la loi italienne actuelle
3. Des éventuelles dépenses extra soutenues par le personnel local doivent être remboursées à la fin (sur la base d'un justificatif) et déjà prévues /ou conséquentes mais insérés auparavant dans le budget du projet

Responsable Régional (RR) et Responsable Local (RL)

Le mandat de responsable Régional est fait à titre de bénévolat. Le RR est un partenaire nommé par le CI suite à consultation avec les partenaires de la région concernée . Le mandat est donc ratifié par le CD et il reste valide jusqu'à la fin du mandat du CD qui l'a choisi ,excepté pour une renonciation per des raisons pertinentes données par le le CI et/ou le CD.

Ses engagement sont:

1. Point de référence des activités locale desquelles il doit répondre au CI et/ou au CD ;
2. Chargé de la promotion et de l'organisation d'évènement dans sa zone dans le cadre des procédures pour les évènements et pour les petits marchés avec la coordination du CI ;
3. Il doit fournir tous les quatre mois CI un compte rendu des activités de sa région ;
4. Responsable de la comptabilité des frais pour la gestion des activités locales ;
5. Il doit informer le CCFR pour qu'il se faire de faire publicité sur les activités régionales sur les canaux web de l'ONG.

On précise que le RR peut nommer des référents locaux (RL), partenaires de la ONG présents dans leur région à qui faire exécuter les activités des points 1, 2 e 4.



Responsable des voyageurs (RV)

Le mandat de responsable de voyageur est assumé à titre gratuit par un partenaire de l'organisation nommé par le CI et/ou par le CD. En cas de nomination par le CI, sa candidature est ratifiée par le CD et elle reste valide jusqu'à la conclusion du mandat du CD qui l'a nommé. Il peut s'accompagner selon les nécessités, de collaborateurs, partenaires et bénévoles de l'organisation. Le mandat de RV peut donc être révoqué par le CI et/ou par le CD dans n'importe quel moment et avec des raisons exprimées et bien pertinentes .

Cette personne se charge de coordonner les activités du secteurs « voyageurs » au niveau national et ses mansions plus en détail sont :

1. Gérer l'adresse mail viaggiatori@bambinineldeserto.org grâce à laquelle elle reçoit des informations de la part de qui, externe à l'organisation, si rend disponible à remettre du matériel qui peut être mis à disposition de ONG ou collecté autonomement par le voyageur ;
2. Elle contribue à la planification des distributions de matériel à l'étranger en commençant par l'envoi de matériel à partir du siège opératif de la ONG jusqu'à la destination. Cette activité se déroule en coordination avec les différents RP et avec les référents locaux pour l'étranger (RLE);
3. Elle fournit des informations sur les voyages de distribution au CCFR soit avant le départ que quand la consigne a été effectuée en portant les preuve par le biais de matériel (texte et photos) qui peut être publicisé .

Responsable BnD Bikers Team (RBs)

Le mandat de responsable de BnD Bikers Team est assumé à titre gratuit par un partenaire de l'organisation nommé par le CI et/ou par le CD . En cas de nomination par le CI, sa candidature est ratifiée par le CD et elle reste valide jusqu'à la conclusion du mandat du CD qui l'a nommé. Il peut s'accompagner selon les nécessités, de collaborateurs, partenaires et bénévoles de l'organisation. Le RBs gère au niveau national les activités du secteur et ses mansions plus en détail sont :

1. Il coordonne l'organisation de réunions, rassemblements, et plus en général d'évènement qui ont comme objectif celui de promouvoir les activités du secteur et, plus en général de l'organisation ;
2. Il informe le CCFR pour qu'il puisse publiciser les activités du secteur ;
3. Il reçoit et il fournit des informations de la part des motocyclistes en train de partir et, en se coordonnant avec le RV, il contribue avec l'organisation en fournissant du matériel ou pour des autres activités sur le champ ;
4. Il fournit au CCFR des informations sur les voyages de consigne, en coordination avec le RV, soit avant le départ soit à consigne advenue en portant les preuve par le biais de matériel (texte et photos) qui peut être publicisé .

Responsable 4x4 Team (R4T)

Le mandat de responsable de responsable 4x4 Team est assumé à titre gratuit par un partenaire de l'organisation nommé par le CI et/ou par le CD . En cas de nomination par le CI, sa candidature est ratifiée par le CD et elle reste valide jusqu'à la conclusion du mandat du CD qui l'a nommé. Il



peut s'accompagner selon les nécessités, de collaborateurs, partenaires et bénévoles de l'organisation. Le R4 gère au niveau national les activités du secteur et ses mansions plus en détail sont :

1. Il coordonne l'organisation de réunions, rassemblements, et plus en général d'évènement qui ont comme objectif celui de promouvoir les activités du secteur et, plus en général de l'organisation ;
2. Il informe le CCFR pour qu'il puisse publiciser les activités du secteur ;
4. Il reçoit et il fournit des informations de la part des voyageurs en train de partir et, en se coordonnant avec le RV, il contribue avec l'organisation en fournissant du matériel ou pour des autres activités sur le champ ;
5. Il fournit au CCFR des informations sur les voyages de consigne, en coordination avec le RV, soit avant le départ soit à consigne advenue en portant les preuve par le biais de matériel (texte et photos) qui peut être publicisé .

LES personnes de référence

Personnes de référence Locale étrangers (RLE)

La personne de référence locale étranger est une personne (locale et/ou expatriée) qui réside dans un pays d'intervention de l'organisation .

Le RLE est nommé par le CE et il peut accomplir des activités soit à titre de bénévolat soit rénumérés dans le cas où des fonds spécifiques à ce faire aient été destinés dans le cadre des projets en cours .

Le mandat de RLE peut être révoqué dans n'importe quel moment par le CE et/ou par le CD sans motivations exprimées par écrit .Les mansions de cette charge sont :

1. Assurer l'œuvre de la ONG dans le pays respecte la loi locale ;
2. Garantir des rapports avec les bureaux de la Coopération italienne (si présents sur le territoire), avec des éventuelles autres associations présente sur le territoire et avec des ONG Italiennes et non , présentes dans le pays ;
3. Fournir aux RS, VRS et RP les informations et les données requises pour la définitions des propositions de projet ;
4. Se mettre à jour concernant les projets et faire face , en se coordonnant avec les RP , à toutes les exigences pour pouvoir assurer toutes les activités de l' ONG dans le pays ;
5. Avertir le CE de possibles opportunités de financements dans la zone et / ou d'éventuelles criticités constatées ;
6. Présenter au CE des propositions de projet dérivantes des contreparties locales .

On rappelle que dans le cas de projets cofinancés par le Ministère des affaires étrangères italien, le coopérant chef de projet , ne peut pas assumer le rôle de RL pour la ONG (selon les procédures opératives actuelles au mois de juin 2015) .



Les coordinateurs sont des membres avec des réelles capacités et compétences dans un domaine spécifique qui sont nommés par le CD, reste in charge pendant 1 an et demie et qui peuvent être reconfirmés à l'échéance en appliquant les mêmes conditions prévues pour le premier mandat.

Les coordinateurs prêtent leur activité à titre gratuit ou par le biais d'un mandat rénuméré dans le cadre des évaluations économiques et organisatrices prévu par le CD. Il peuvent s'accompagner selon les nécessités, de collaborateurs pour faire face aux activités dont ils sont responsables .

Les charges peuvent être révoquées par le. CD dans n'importe quel moment dans sans motivations par écrit.

Coordinateur BnD Italie (CI)

Le coordinateur BnD Italie est le responsable du bureau Progetti Italia (UPI) et il s'engage donc pour l'agrandissement et l'enracinement de l'organisation sur le territoire national. Plus en détail, ses mansions sont :

1. Promouvoir et régulariser la constitution des sièges et des groupes de travail locaux en super visionnant, en collaboration avec le RR, les activités ;
2. Gérer, avec la SN et le CCFR (si nécessaire), les communications pour les membres et les bénévoles en utilisant les instruments disponibles (Newsletter, Forum, ecc.);
3. Communiquer à la SN la mise à jour (au moins deux fois par an: juin – décembre) les données pour les membres bénévoles présents dans les différents sièges;
4. Récolter les demandes d'adhésion des aspirants membres et des bénévoles pour les transmettre au CD et à la SN ;
5. Fournir au CD un rapport tous les quatre mois sur les activités de l'UPI.

Pour l'exécution du mandat, obtenue l'approbation du CD, les frais pour les déplacements sur le territoire italien pour des réunions éventuelles à caractère technique , excepté les réunions de l'UP pour lesquelles le coordinateur doit garantir sa participation à titre gratuit) .

Coordinateur BnD étranger (CE)

Le Coordinateur BnD étranger le responsable du bureau Projets pour l'étranger (UPE) et il s'engage donc pour l'agrandissement et l'enracinement de l'organisation dans les pays où la ONG travaille où elle prévoit d'intervenir sur la base des indications qu'elle reçoit par le CD. Plus en détail, ses mansions sont :

1. Coordonner les activités de l'UPE;
2. Coordonner la préparation d'appels à, candidatures pour la recherche concernant les projets étrangers ;
3. Se charger, suite à consultation avec les RS, de nommer les référents de la ONG à l'étranger ;
4. Définir avec les RS les projets prioritaires sur lesquels proposer des appels aux candidatures , des recherches de financement ou l'allocation de fonds disponibles éventuels ;
5. Se coordonner avec un membre CD chargé pour cette tâche, pour fournir un support au CD sous forme d'un compte rendu tous les quatre mois concernant les activités de l' UPE;
6. Recevoir du CCFR des indications sur des financements possibles et se coordonner avec cette personne pour promouvoir des éventuelles campagne de collecte de fonds spécifiques.

Pour l'exécution du mandat, obtenue l'approbation du CD, les frais pour les déplacements sur le territoire italien pour des réunions éventuelles à caractère technique , excepté les réunions de l'UP pour lesquelles le coordinateur doit garantir sa participation à titre gratuit) .



Coordinateur Communication & Fundraising (CCFR)

Le coordinateur aux communications & Fundraising peut être soit Responsable du secteur communication & Fundraising et comme tel s'occuper de gérer la communication finalisée à la récolte de fonds nécessaires à la finalisation des buts statutaires de l'organisation .

Dal son rôle de CCFR il reçoit par le CE et par le CI, mais aussi par le RS et le RP en voie directe si nécessaire, les informations utiles à développer des procès de communication et de récolte de fonds dans le cadre des priorités signalées , en avertissant lui-même les CI et les CE d'éventuelles restrictions et/ou de demandes spécifiques de la part des financeurs .

Pour l'exécution du mandat, obtenue l'approbation du CD, les frais pour les déplacements sur le territoire italien pour des réunions éventuelles à caractère technique , excepté les réunions de l'UP pour lesquelles le CCFR doit garantir sa participation à titre gratuit)

Secrétariat national (SN)

Le mandat de secrétariat national est assumé soit à titre gratuit soit comme une charge rénumérée nommé par le CI. ; ils restent en charge un an et ils peuvent être reconfirmés à la fin de leur mandat avec les mêmes dispositions. Le mandat peut être révoqué dans n'importe quel moment par le CD sans motivations exprimées par écrit et il est réglé sur la base d'un contrat avec une durée temporelle et une rétribution économique bien précisées .La SN doit exécuter les missions suivantes sur la base des évaluations organisatrices établie par le CD:

1. Gérer l'adresse mail sede@bambineldeserto.org;
2. Gérer l'accout de poste certifiée PEC;
3. Mettre à jour les données et le registre des bénévoles de l'organisation en maintenant des contacts avec la compagnie d'assurance ;
4. Soutenir le CD dans la rédaction de la relation annuelle nécessaire au maintien de la validité MAE;
5. Suivre les procédures et les actes administratifs pour le 5x1000;
6. Tenir à jour les données des événements nationaux ;
7. Gérer les communications avec les membres et les bénévoles, sur indications du CD et du CI;
8. Il assume la gestion /la récolte/et la catalogation des justificatifs des dépenses pour classer les preuves des frais sur les projets et/ou de gestion et pour la préparation du bilan annuel final.
9. Si nécessaire, il fournit un support pour des exigences particulières ;
10. Il assiste le CCFR dans le cadre de la mise à jour et du contrôle des contenus du Site-Web.

Planification annuelle stratégique (PAS)

Le CD, sur la base de précises données sur la gestion économique , financière et organisatrice tous les ans (avant le mois de septembre de l'année en cours) et en cohérence avec le programme



stratégique annuel élabore le Plan stratégique annuel qui contient les lignes d'orientation , les objectifs et les engagements économiques de gestion de l'organisation (PAS).

En détail le PAS:

1. Trouve les zones qui nécessitent de développement et de renforcement , sur la base des indications reçues par le UPI/UPE;
2. Définit les priorités d'intervention dans les différents pays et les secteurs d'intervention, sur la base des indications reçues par le UPI/UPE;
3. Définit s'il y a la disponibilité budgétaire le maximum des dépenses pour chaque secteur ou la perceptuelle de répartition du budget entre les différents secteurs ;
4. Fait une estimation des fonds nécessaires à la gestion annuelle de la ONG et au recouvrement des contrats rénumérés qui incident sur l'organisation (% extra disponibilité de recouvrement sur des fonds spécifiques pour des projets).

Sur la base de la PAS, les RS fournissent un programme d'action de secteur et ils les transmettent par CI et CE, au CD.

Les détails sur ce programme sont contenus dans la PPS.

Expéditions de groupe & Responsable d'expédition

Les expéditions sont effectuées à titre de bénévolat et les frais prévus sont pris en charge directement par les participant. Le CE, le RS et éventuellement le RP cherchent un référent d'expédition entre les membres participants à une expédition .

Le Référent d'expédition laisse un Module de présentation d'expédition à l' UPE qui doit approuver l'expédition et autoriser en la promotion sur le site web et sur les médias sociaux de l'organisation .

L'Organisation demande au responsable de l'expédition de :

1. Sélectionner /Identifier les participants à une expédition avant entre les membres et les bénévoles de la ONG ;
2. Donner aux participants la carte éthique de l'organisation et le protocole sur les missions ;
3. Organiser une réunion avant le départ avec tous les participants en concernant , le plus possible, des autre personnes de l' ONG qui aient déjà eu l'occasion de prendre part à une expédition dans la même zone.

Consultants

Constatée la croissance de l'organisation et la nécessité de compléter avec professionnalisme , régularité et correctement les différents dossiers administratifs et fiscal requis , l'Organisation a employé des figures professionnelles rénumérés, chargées par le CD

Ces personnes sont choisies dans le cadre d'un ensemble de candidats où on donne la priorité , quand la loi le permet , avant tout aux membres et aux bénévoles et ensuite aux personnes externes à la ONG.

Plus dans le détail ces personnes sont :

1. Un professionnel expert-comptable, pour la définition du bilan annuel et pour l'exécution de toutes les démarches IRAP;
2. Un Réviseur comptable externe à l'organisation pour la vérification périodique de la comptabilité sociale et des dossiers comptables et pour la relation sur le bilan ;
3. Un professionnel expert pour la gestion des contrats, la préparation des fiches de paie et l'exécution des toutes les démarches administratives ;



4. Des éventuelles autres typologies de consultants pour la correcte gestion institutionnelle et opérative de la ONG.

Documents officiels

C'est seulement le président et le légal représentant de l'organisation qui peut signer les documents officiels (projets conventions, accords ecc) qui engagent / obligent la ONG à effectuer n'importe quel genre d'activité .

Exceptés les cas où, par écrit, un membre de l'organisation soit délégué pour ce faire par le légal représentant ou par le CD.

Conseil di direction (CD)

Parallèlement aux compétences et espace de manœuvre indiqués dans le statut et dans le règlement interne le CD s'engage à répondre à toutes questions posées par les membres dans les 10 jours suivants la réception des demandes.



Annexé A – **CARTE ETHIQUE DE Bambini nel Deserto**

Celui qui part avec une expédition / mission de Bambini nel Deserto est indiqué à tenir un comportement selon les indications suivantes :

- Il choisit de ne pas partir avec des idées de destruction et d'exploitation mais comme porteur de principes universels d'équité, de soutenabilité et de tolérance.
- Il voyage selon des principes de justice sociale et économique et dans le plein respect de l'environnement et des cultures.
- Il reconnaît la centralité des communautés locales qui l'hébergent et leur droit à être les protagonistes socialement responsables du développement de leur territoire
- Il travaille en favorisant une positive interaction entre les communautés locales et les volontaires, dans le plus total respect de la morale, des coutumes et des traditions du lieu.
- Il travaille conscient que les activités de bénévolat se font pour soi-même avant que pour les autres / elles nous permettent de nous sentir utiles, elles nous enlèvent les sens de culpabilité pour le fait de faire partie d'une culture dominante , ils nous permettent d'être bien avec nous-même(ou moins mal)
- Il est conscient que l'approche vers des populations de culture différente est toujours très compliqué et difficile et il se comporte avec discrétion pour éviter des fractures éthiques ou culturelles.

Avant le départ

1. Inscrivez-vous sur le site où nous sommes dans le monde - www.dovesiamonelmundo.it ;
- 2. Interrogez-vous sur les attentes et les motivations de ce voyage, en mettant en premier lieu l'objectif de la rencontre authentique, de la connaissances et des échanges ;
- 3. Demandez à être informé correctement, par les organisateurs et sur les médias, sur aspects techniques et logistiques et , aussi sur le contexte socio-culturel à visiter et obtenez les informations aussi de votre propre initiative (textes, documents audiovisuels guides, Internet,);
- 4. Soyez intéressé et disponible pour des réunions préparatoires avec ses compagnons de route et/ou l'accompagnateur ;
- 5. Demandez aux organisateurs des garanties sur la qualité du voyage, conçu comme durabilité écologique, équité sociale et transparence économique ;
- 6. Informez-vous sur les lois locales afin de les respecter et éviter les infractions délibérément ;
- 7. Informez-vous sur les projets que vous visiterez et soyez disponible pour contribuer, autant que possible à leur bonne mise en œuvre ;
- 8. Si vous êtes un voyageur indépendant, essayez de faire un choix d'hébergement, de moyen de transport, de dates, tel à minimiser l'impact du voyage, préférant des installations bien intégrées dans le paysage et respectueuse de l'environnement, déplacez_vous, si possible-à pied, à vélo ou avec des véhicules de transports en commun (trains, bus), optant pour basse ou moyenne saison (si possible) et pour les itinéraires loin des destinations touristiques de masse.



Pendant le voyage

1. N'assumez aucun comportement vexant pour les coutumes locales et faites attention aux vêtements : surtout dans les villages, pour les femmes nous conseillons des vêtements pas trop révélateurs, ni adhérents ou courts ; pour les hommes les pantalons longs sont préférables ;
2. Partagez les différents aspects de la vie quotidienne, sans avoir à demander des privilèges ou des pratiques qui pourraient conduire, à court ou à long terme, à des répercussions négatives ;
3. N'étalez pas votre richesse ou un luxe excessif comparé à la qualité de la vie locale : éviter l'excès d'eau, de nourriture ou d'autres biens
4. Avant de prendre des photos ou filmer des vidéos demandez la permission des personnes concernées (en particulier les femmes). Il est interdit de photographier des potentiels objectifs stratégiques, extrêmement nombreux dans toutes les villes ;
5. Évitez les dons du matériel que vous transportez aux enfants que vous rencontrez sur votre chemin, malgré la compassion qu'ils peuvent vous faire, car cela peut conduire à décrocher de l'école et à la prolifération de la mendicité ;
6. Impliquez toujours des représentants locaux (eg. Maître, chef du village) avant de prendre des décisions, soit qui concernent le territoire que la population et écoutez leurs conseils : distribuez le matériel à un contact local ou à la personne plus représentative reconnue dans ce lieu, à laquelle vous devez faire remplir et signer un reçu ;
7. Éviter de faire les livraisons de matériel qui vous sont confiées comme un facteur, mais cherchez à vous arrêter autant que possible sur les lieux, de parler avec les gens, de comprendre leurs besoins, d'établir une relation humaine ;
8. Évitez d'abuser, de l'hospitalité des autres ;
9. Soyez bien conscient et responsable du fait que, dans ce lieu vous ne représentez pas seulement l'Italie et l'Europe, mais aussi BnD ;
10. Évitez de faire des promesses, que vous ne pouvez pas respecter ou qui ne dépendent pas directement de vous, mais recevez des demandes et promettez de donner des réponses ;
11. Éviter tout comportement offensif envers la culture locale et les coutumes ;



12. Soyez respectueux de l'environnement en réduisant la production de déchets ; respectez le patrimoine monumental et naturel ;

13. Apprenez et respectez les lois du pays hôte

14. Ne nourrissez la corruption des autorités policières et douanières, en donnant des cadeaux ou de l'argent, lorsque vous êtes arrêtés par ceux-ci ; ne cédez pas à leurs exigences, s'ils en font ;

15. Utilisez responsablement les ressources (eau, énergie) évitez le gaspillage, limitez les déchets et ne les abandonnez pas dans l'environnement ;

16. Évitez d'exhiber des instruments électroniques sophistiqués, qui souvent peuvent induire, en particulier les jeunes, à l'émulation ;

17. Trouvez des produits et des événements qui sont les expressions de la culture locale (par exemple. Artisanat, gastronomie, art, etc.) sauvegardez les identités.

Après le voyage

1. Explorez la relation que vous avez pu établir avec le peuple et le pays visité ;

2. Si vous avez établi des relations avec les interlocuteurs locaux, assurez la liaison, en maintenant le suivi du rapport : une salutation est suffisante, un souvenir même sporadique pour empêcher aux gens connus de se sentir « oubliés » ;

3. Vous êtes disponible à fournir des reportages vidéo, écrits et des photographies ;

4. Vous êtes disponible à effectuer des rencontres de vérification finale post voyage avec les ONG et avec le groupe avec qui vous avez voyagé.

Autres fondamentales règles de comportement

· N'oubliez pas que notre présence est pour les villageois l'occasion d'une forte curiosité. Il est donc nécessaire de comprendre comment les autres nous perçoivent : tous nos moindres gestes ont une résonance partout dans le village, donc un comportement non approprié et le faste des biens et technologies, peuvent endommager soit l'image de BnD que nous représentons, soit les gens qui nous accueillent.

· Les démonstrations d'affection entre hommes et femmes ne sont pas toujours bien vues. Il convient de saluer la personne du sexe opposé en lui serrant la main, plutôt qu'avec un baiser.

· Accès aux mosquées est généralement interdit aux non musulmans sauf dans des cas spécifiques.



· Éviter de critiquer la culture, l'organisation sociopolitique, et le religion ; la « suspension du jugement » est la seule attitude qui permet la construction d' une relation égalitaire et constructive.

Annexe B - **GESTION DES RISQUES ET LA SURETE DES OPERATEURS DE Bambini nel Deserto**

Le texte exprime par le biais de courts chapitres, basés sur les expériences vécues, les renseignements jugés utiles pour donner un aperçu, bien que très bref, des problématiques de sécurité dans des contextes qui sont potentiellement dangereux.

Les indications et les suggestions contenus ici sont le fruit d'une collaboration entre les ONG impliquées dans les zones d'urgence et les zones de crise—ont le but de solliciter le maximum d'attention à la question de la sécurité et des risques auxquels nous pouvons être mis et de recommander certaines règles pour leur gestion et les comportement à appliquer .

Il ne s'agit pas d' un code à adopter telle quelle, mais d' un ensemble de suggestions que peuvent être une source d'inspiration, de filtrage ou qui doivent être complétées .

L'objectif principal est celui de faire comprendre :

s) que la sécurité personnelle dépend de la solidité et de la préparation de votre organisation, mais aussi et surtout de la responsabilité personnelle de chaque personne ;

II) que la meilleure garantie contre les urgences éventuelles est la prévention, essayant de les prévoir et d' étudier à l'avance les meilleures stratégies pour s'en sortir .

Le texte est divisé en quatre chapitres :

1. sécurité personnelle, avec des informations sur ce qui doit être fait avant notre départ et une fois arrivé dans le pays, les conseils pour l'hébergement, le voyage, sur la santé et sur la façon de communiquer.

2. Normes de comportement générales suite à des événements dangereux.

3. gestion de la crise, avec une illustration de la façon de réagir face aux situations d'urgence.

4. activités de l'unité de crise, avec un bref aperçu des instruments utilisés en cas d'urgence.

SECURITE DU PERSONNEL DANS LES PAYS A RISQUE

AVANT DE PARTIR



1. sur le site www.viaggiasesicuri.it , vous pouvez vérifier l'état d'alerte dans le pays de destination, la situation sécuritaire, les vaccins et les soins de santé ;
2. vérifiez la validité de vos documents d'identité ;
3. ne partez pas sans une couverture d'assurance adéquate, y compris : assurance vie, maladie, accident et décès dus à des accidents, responsabilité civile, urgence médicale et rapatriement pour la santé ;
4. dans le cas de pays particulièrement à risque, vous devez informer l'ambassade de référence sur les dates, les horaires des vols , les contacts téléphoniques, les hôtels ou autres lieux où vous serez logés.
5. en tout cas, il est toujours important de vous enregistrer sur le site www.dovesiamonelmondo.it , en indiquant le nom du responsable de la sécurité de votre organisation et la localisation des sièges opératifs dans le pays.

EN arrivant dans le pays

1. quand vous venez pour la première fois, il est bon que les ONG/OSC organisent une rencontre avec le responsable de la sécurité de la représentante diplomatique pour recueillir des informations de première main et actualisées en ce qui concerne les conditions de sécurité et à des éventuels plans d'urgence et les procédures opérationnelles ;
2. demandez l'inclusion du nom des opérateurs et des membres de sa famille dans les listes de compatriotes instituée à l'ambassade ;
3. Pour être toujours repérables fournissez à l'ambassade et à l'unité de crise vos numéros de téléphones mobiles ;
4. entretenir des relations régulières avec l'ambassade, communiquer tout changement d'adresse et de numéros de contact, y compris ceux relatifs coordonnées du GPS concernant les sièges opératifs dans le pays ;
5. vérifier le fonctionnement du téléphone avec l'opérateur italien, de celui avec l'opérateur local ou, le cas échéant, de la radio ;
6. toujours porter sur soi des informations de contact de agent de sécurité de votre organisation et la représentation diplomatique, à utiliser en cas d'urgence ;
7. vérifier où sont localisés les établissements de santé ;
8. connaître le quartier où vous habitez : où est le poste de police le plus proche, les boutiques et les restaurants qui sont ouverts jusqu'à tard ; la présence de téléphones publics ;
9. éviter tout comportement qui pourrait attirer des risques potentiels ;



10. Considérez que le fait de se déplacer avec une voiture associée à l'ONG/OSC attire toujours l'attention, peut-être même négative ; N'oubliez pas, par conséquent, que chaque comportement sera observé avec curiosité et qu'il pourrait être étudiée pour la planification d'une attaque criminelle ou terroriste, , ou pour des fins d'enlèvements dans les différents pays.

COMUNICATIONS

1. en plus des numéros de téléphone de votre ONG/OSC, vous devez prendre note de ceux de l'Utl et de l'ambassade , spécialement de tout numéro à utiliser en cas d'urgence de téléphone portable, et de celui de la cellule de crise ;
2. Enregistrez vos numéros d'urgence sur les deux la carte SIM directement sur le téléphone, en attribuant des numéros à faire rapidement ;
3. déterminez quels fournisseurs sont actifs dans le pays et quelles sont les zones de couverture de la ligne ;
4. Lorsque vous vous déplacez sur le terrain, achetez plus SIM de différents gestionnaires afin d'appeler depuis n'importe quelle zone du pays et cherchez d'avoir avec vous ont au moins deux batteries pour téléphone mobile ;
5. Si vous avez besoin atteindre des régions éloignées des centres urbains ou les zones qui présentent des problèmes particuliers, vous aurez besoin de vous doter de téléphone satellite, où stocker tous les numéros d'urgence ;
6. si vous savez les utiliser, les communications radio sont essentielles, en évitant les transmissions inutiles ; l'information est exacte et rapide ;
7. il est recommandé de porter une attention particulière au contenu de vos communications, en gardant à l'esprit que toute communication de téléphone fixe, portable, radio, satellite, via internet ou par courrier peut-être être interceptée ;
8. pour une information plus ordonnée et efficace et, sauf en cas de problèmes extrêmes, les communications de la cellule de crise et de l'ambassade seront respectivement seront adressées au responsable de la sécurité du siège de l'ONG/OSC et à celui responsable de la Mission dans le pays ; la même politique s'appliquera , à l'inverse pour les communications de l'ONG/OSC, qui seront gérées par les responsable de la sécurité.

DÉPLACEMENTS

1. informer le responsable de la sécurité du bureau local des ONG/OSC de son absence et de ses déplacements avec les dates de départ et de retour et les itinéraires ; ne pas annoncer aux autres ses absences ;



2. pour des éventuels déplacement en dehors du service en dehors du lieu d'activité, il est recommandé d'aviser l'administration centrale sur les endroits que vous avez l'intention de visiter, ainsi que de communiquer les adresses des lieux que vous pensez visiter ;

3. dans le cas d'un voyages effectués pour des raisons de service ou en privé, toujours utiliser une voiture avec chauffeur, en prenant bien soin de s'assurer que le véhicule ne soit pas laissé sans surveillance ;

4. toujours communiquer l'arrivée à la destination prévue et des éventuels retards ont eu lieu ;

5. en cas d'attente dans les lieux publics s'asseoir toujours à côté d'autres personnes et près de l'entrée, repérez les issues de secours ;

6. Évitez les transports en commun ;

7. éviter les foules, s'égarer discrètement en cas de rassemblements, renseignez-vous sur les rassemblements prévus (festivals ou manifestations religieuses).

En cas de situation dégradée intégrer des mesures par ce qui suit :

1. utilisation différenciée des temps de départ et d'arrivée dans les différents jours de la semaine ;

2. faire des itinéraires différents (surligner sur le chemin l'emplacement des postes de police et des urgences) ;

3. informer le responsable de la sécurité des ONG/OSC de chaque déplacement, en indiquant le lieu de départ et l'heure d'arrivée la destination et l'itinéraire;

4. communiquer à intervalles réguliers (par exemple chaque 30 minutes) sa position ;

5. activer les procédures d'urgence à l'échec du 2 rapport manqué ;

6. examiner si une escorte armée es nécessaire, de police ou privé, où elle est normalement utilisée parce qu'elle est jugée essentielle ; Si possible, préférez des convois organisés par des organisations humanitaires internationales, supervisées par les militaires.

PREVENTION

La maison



Ne sous-estimez pas l'aspect de la sécurité du moment que vous êtes à la maison. La maison peut faire l'objet de vols et les voleurs pourraient vous blesser ou endommager les exploitants et les opérateurs. Même certains enlèvements de personnes ont eu lieu en pénétrant dans la maison. Traitez la sécurité physique de la maison et apportez des améliorations si nécessaires.

Comportements à acquérir

Assurez-vous que les portes et les serrures soient robustes. Fermez les portes, même si vous êtes à la maison et même si vous sortez juste pour quelques minutes ;

Assurez-vous que la zone d'entrée soit bien allumée ;

Créer une « chambre de sécurité » dans la maison, où vous pouvez vous retirer en cas de RAID et demander de l'aide ; une chambre à coucher avec une porte robuste ou même une salle de bains pourraient être appropriées aux fins ;

Mettre des rideaux et stores pour toutes les fenêtres ;

S'assurer que le personnel de service connaissent les mesures de sécurité plus importantes, telles que : identifier tous les visiteurs qui se présentent à la porte ; empêcher l'accès aux visiteurs non autorisés sans avoir besoin d'une approbation spécifique ; ne donnez jamais d'informations sur les ONG/OSC et les opérateurs/transporteurs au téléphone ; avertir immédiatement si vous voyez des personnes suspectes rôdant autour de la maison ou de la résidence ;

Assurez-vous que le personnel de services connaisse exactement ses devoirs ; ce qui devraient inclure des patrouilles, combien de fois cela doit être fait dans la journée et comment donner l'alarme en cas de problèmes ; il devrait également savoir ce qu'il faut faire au cas où il soit contraint de quitter le domicile ou la résidence parce qu'il est menacé par des agresseurs , où aller et quoi faire ;

Familiarisez avec vos voisins ; mettre les téléphones loin des fenêtres et des portes à travers lesquelles on peut être observés ;

Méfiez-vous des visites à l'improviste, en particulier en soirée ; Potez ou arrachez les haies ou les arbres qui pourraient cacher un intrus dans la maison/la résidence ;

Si vous êtes dans un bâtiment de plusieurs étages, dans l'ascenseur, restez près du panneau de contrôle ; Si vous êtes menacé appuyez sur l'alarme et sélectionnez le plus d'étages possibles afin que la porte puisse être ouverte à des étages différents ;

Avant d'embaucher du personnel obtenir des informations sur son passé professionnel et demandez des références ;

S'il résulte malhonnête, il est bon de le congédier immédiatement en l'escortant hors du siège d'accueil de la résidence, avertissez immédiatement du licenciement tous les magasins et les fournisseurs ou telle personne achetait des marchandises pour compte de l'ONG/OSC ou des



opérateurs ; signalez le renvoi à la police, demandez des conseils sur la possibilité de vengeance ou de représailles.

Comportement à éviter

Ne pas publier le nom des opérateurs/transporteurs sur la boîte aux lettres ou sur l'interphone ;

Ne laissez pas vos objets de valeur sans surveillance et ne laissez pas des objets que les criminels pourraient utiliser contre vous (par exemple, laissez l'échelle dans un endroit sûr).

N'ouvrez pas la porte à des étrangers ;

Ne laissez pas un étranger utiliser le téléphone ; plutôt composez vous-même le numéro pour cette personne ;

Ne pas dormir avec les fenêtres ouvertes sauf s'il y a des barres ;

Ne donnez pas les clés de la maison les serveurs ; Si c'était inévitable, mettez un verrou spécial auquel les serveurs n'ont pas accès.

L'hôtel

Également le fait de résider à l'hôtel, soit pour quelques jours ou même pour quelques heures peut être un facteur de risque, souvent négligé. Voici quelques précautions :

Préférez les grandes structures ;

Choisissez des chambres entre le 2ème et 7ème étage près de l'ascenseur, plus à l'abri dans le cas d'actes offensants ;

Connaître les numéros de chambre des collègues ;

Vérifier la sécurité des portes et des fenêtres ;

Ne pas discuter de vos projets de voyage ou de travail en public ou dans des endroits où ils peuvent être écoutés (Hall, restaurant, bar) ;

N'invitez pas d'étrangers dans la chambre ;

Méfiez-vous des contacts trop amicales ou insistants ;

Remettre toutes les valeurs à la sécurité de l'hôtel ;

Verrouillez la porte de l'intérieur ;

Ne communiquez pas le numéro de votre chambre soit oralement qu'en laissant la clé en évidence ;



Laissez toujours la chambre en ordre (selon ses habitudes) de sorte à s'apercevoir d'éventuelles « contradictions ».

RISQUES SOCIO POLITIQUES

AGITATION SOCIALE

Ils peuvent varier selon leur taille et type entre des petits événements à des démonstrations à grande échelle jusqu'à des émeutes réelles. Normalement, les opérateurs étrangers ne sont pas la cible directe de ces manifestations, mais peuvent être ciblés si la protestation vise, directement ou indirectement, contre le gouvernement de leur pays (ou contre l'Occident). Il y a le risque de blessures tout simplement parce que vous êtes au mauvais endroit au mauvais moment. La majorité des troubles sociaux sont en raison de problèmes liés au travail, ou plus couramment suite à des différends politiques et sociaux.

TRAVAIL DANS LES CHAMPS OU DANS LES COLONIES

- essayer de comprendre comment votre travail est considéré par la communauté locale ;
- comprendre les dynamiques politiques du pays ;
- fournir des informations précises sur votre travail ;
- respectez les coutumes du peuple avec lequel vous travaillez ;
- Si vous distribuez des biens de consommation être bien sûr que tout le monde en ait obtenu ; en cas de distribution de marchandises à une communauté spécifique, connaître bien clairement la position des communautés voisines ;
- Le personnel de sécurité doit intervenir que lorsque c'est vraiment nécessaire. En général, il est bon que les opérateurs internationaux et locaux des ONG/OSC s'approprient et mettent en œuvre les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité, la non-discrimination, l'indépendance.

NORMES DE COMPORTEMENT INDICATIONS GENERALES

Il est conseillé de tenir un comportement prudent et discret ; éviter les attitudes ou les comportements qui pourraient heurter la sensibilité de la population locale. Le plus grand respect pour la religion, pour les groupes ethniques et pour les usages du pays où vous vous trouvez doit être toujours présent. Dans le contexte professionnel il faut toujours maintenir un comportement calme, professionnel et courtois.

Vêtements



Ils doivent être respectueux de la culture locale . En particulier, il est bon que les femmes adoptent un vêtement adéquat pour éviter des attentions non désirées.

Photos

Prêter attention aux interdictions explicites. Les installations militaires, les points de contrôle indiqués par les forces de sécurité locales et dans certains pays, les bâtiments du gouvernement, les églises et certains monuments pourraient faire partie des structures à ne pas photographier. Il est souvent interdit et pas recommandé, de prendre des photos dans les aéroports ou dans les environs immédiats, même à l'aide de votre smartphone.

Alcool

N'exagérez pas, surtout en public ; conformez-vous aux lois locales dans le cas d'interdiction ; Soyez prudent au volant.

Drogues

N'utilisez jamais de substances illégales. Il est à noter que même les substances considérées légales sont susceptibles d'affecter votre comportement et l'image que vous donnez de vous-même et de votre organisation. Renseignez-vous sur les lois locales

Relations sexuelles

Il faut dans tous les cas tenir compte en premier lieu du respect des lois et des coutumes locales, des personnes, avec une attention particulière à la protection des mineurs et se baser sur le bon sens. Il existe des États qui considèrent une relation homosexuelle comme sujette à la peine de mort (Iran, Mauritanie, Arabie saoudite, Yémen, Soudan et quelques États du Nigéria, la partie sud de la Somalie), tandis que beaucoup d'autres, sur tous les continents, il la considère **Précautions sanitaires**.

-Boire seulement de l'eau en bouteille ou de l'eau filtrée ou stérilisé par des outils appropriés ou bouillies ;

-Ne pas ajouter de la glace aux boissons à moins qu'il soit réalisé avec l'eau potable ;

--Éviter les crudités et les glaces ;

-COMPORTEMENTS À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DANGEREUX

CATASTROPHES NATURELLES

Liste des choses d'urgence à tenir prêtes au cas où

- Document valide pour les voyages à l'étranger ;

-Carte d'identité, carte de santé et/ou de vaccination ; permis de conduire ;



- Argent et cartes de crédit ;
 - Médicaments (y compris les spray insectifuge) ;
 - Un changement de vêtements ;
 - _ Une paire confortable de chaussures ;
 - Le nécessaire pour l' Hygiène toilette ;
 - Une petite quantité de nourriture (biscuits, barres énergétiques , chocolat) ;
- Les bouteilles d'eau/conteneurs ;
- Lampe de poche et piles ;
 - Stylo et papier ;
 - UN imperméable ;
 - Mobile carte SIM, chargeur.

N'oubliez pas de porter avec vous un téléphone portable avec des batteries chargées, éventuellement une batterie de secours ; Si possible, vous devriez avoir deux cartes SIM de différents opérateurs ; tous les portables que vous avez et leurs chargeurs de piles.

En cas d'évacuation avec sa propre voiture il faudra avoir un apport d'eau, un bidon de réserve d'essence , des aliments en conserve, un ouvre-boîtes , un sac de couchage. Pensez aux besoins des membres de la famille et des autres membres du personnel avec lesquels vous évacuez la zone

TREMBLEMENT DE TERRE

Nous pouvons nous trouver dans deux situations différentes :

Alors que nous sommes à l'intérieur d'un bâtiment.

Dans ce cas, le risque principal est représenté par l'effondrement de la structure et, aussi par le déplacement à l'intérieur des meubles et de l'ameublement ; Il est donc essentiel d'identifier quelles peuvent être les points plus solides de la structure (généralement les murs portants , les linteaux, les portes et les coins en général) et de se rapprocher de ces zones . En même temps il faut chercher de s'éloigner des objets qui pourraient tomber sur vous ; Il faudrait tenter de trouver refuge sous la table ou un lit ; à l'école, vous pouvez vous réparer sous les tables ou en s'appuyant à un mur portant , dans un endroit loin des fenêtres qui pourrait se casser et vous causer des blessures.

Alors que nous sommes à l'extérieur.



A l'extérieur le principal danger vient de ce qui peut s'effondrer et c'est pourquoi il ne faut pas passer sous les parties des bâtiments (balcons, corniches, gouttières, etc.) qui pourraient tomber ; une bonne protection peut être constituée par le linteau de la porte et c'est là qu'il faut rester . Une voiture peut être un bon abri et donc vous devriez rester à l'intérieur, à moins qu'elle se trouve sous les bâtiments, les viaducs, les panneaux d'affichage et les treillages.

Dans une ville de bord de mer, il peut arriver qu'après qu'un tremblement de terre des vagues d'une hauteur considérable se produisent qui se déplacent très rapidement ; ces ondes sont un réel danger pour ceux qui sont près de la rive, il est donc conseillé de rester loin de plages pendant plusieurs heures.

Juste après un tremblement de terre, les principaux dangers que nous pouvons rencontrer sont : incendies, fuites de gaz et la détérioration des conditions sanitaires.

Une fois que la secousse est terminée il faut :

1. Sortir tranquillement en fermant l'eau, électricité et le gaz ; pour descendre utilisez les escaliers (en privilégiant ceux anti incendie si excitants), pas l'ascenseur qui peut se bloquer de façon inattendue ou même précipiter ;
2. vérifier par l'odeur, absolument sans allumer la flamme, s'il n'y a pas des fuites de gaz et si c'est le cas , ouvrir les portes et les fenêtres et, si possible, le signaler ;
3. à moins que vous soyez directement impliqués dans le sauvetage, n'utilisez pas le téléphone ni la voiture : les routes et les lignes servent à sauver aux autorités (pompiers, Croix Rouge etc.) ;
4. déplacez-vous dehors où les secours peuvent vous atteindre facilement (terrains de sport, jardins publics, places,) et ne pas stationner à proximité des cours d'eau ;
5. partagez avec les membres de la famille et les collègues un point de rencontre et restez unis autant que possible ;
6. ne pas rentrer dans les maisons endommagées si non accompagnés par les opérateurs ;
7. porter une attention particulière aux conditions d'hygiène (la rupture des tuyaux ou des canalisations peuvent entraîner la pollution de l'eau potable).

TSUNAMI

Si l'épicentre du séisme se trouve sous la mer un raz-de-marée (tsunami) peut suivre . Souvent il n'est pas constitué par une seule vague mais d' un système de vagues même après des dizaines de minutes d'intervalle l'une de l'autre . Une première indication de l'approche d'un Tsunami est le recul de la mer de la côte.

N'hésitez pas à atteindre les hauteurs dès que possible.

TORNADE



La tornade est une puissante colonne d'air rotative . Statistiquement, il y a plus de chance qu'il arrive entre 15 et 20 heures . Allez dans un endroit sûr, écouter la radio pour recueillir des informations, pour ne pas s'exposer à des endroits ouverts jusqu'à ce que les autorités ne déclarent que le danger est terminé . Si vous êtes dans un immeuble immédiatement aller au niveau le plus bas, restant à l'écart des fenêtres. Ne conduisez pas ; Si vous êtes en voiture, sortir immédiatement pour chercher un abri.

TEMPETES TROPICALES

Le dommage initial s'explique surtout par les vents forts associés à ces événements.

En cas de tempêtes extrêmes et dévastatrices : recueillir assez d'eau jusqu'à que l'approvisionnement soit rétabli . S'il y a eu une panne de courant de vérifier qu'il y a pas eu une détérioration des aliments conservés dans les réfrigérateurs et dans les congélateurs. Soyez en garde pour prévenir les incendies. Ne conduisez pas sauf si absolument nécessaire.

INONDATIONS

Une inondation se produit lorsqu'une zone, normalement sèche, est inondée par l'eau débordant des quais ou des berges d'une rivière en crue à la suite de pluies prolongées et intenses.

Que faire si vous êtes impliqué dans une inondation

Une inondation n'est presque jamais un phénomène qui se propage avec une rapidité telle à empêcher de sauver les personnes et les biens. Pour faire face à une telle situation les recommandations suivantes peuvent être utiles :

1. dans les chambres menacés par l'eau, vous devrez débrancher le courant électrique, mais vous ne devez effectuer cet opération si l'endroit où se trouve l'interrupteur principal est déjà inondé ;
2. après le déluge de pas remettre immédiatement en fonction les appareils électriques qui ont été mouillés par l'eau ;
3. Si vous habitez dans une maison à plusieurs étages et si l'eau vous empêche de sortir car le niveau est très élevé, réfugiez-vous dans les étages supérieurs, voire sur le toit ;
4. mettre en lieu sûr les substances qui peuvent être source de pollution comme les insecticides, pesticides, médicaments, etc.. ;
5. Si l'eau potable a de l'odeur, une couleur ou un goût qui nous amènent à croire qu'elle puisse être contaminée, avant de la boire il faut la faire bouillir ou stériliser à l'aide de systèmes appropriés (par exemple mettre une ou deux cuillères à soupe de chlorure de calcium par litre d'eau et laisser reposer pendant au moins 30 minutes avant de l'utiliser dans la cuisson des aliments ou comme boissons).

GLISSEMENT DE TERRAIN

Un glissement de terrain se produit lorsque des masses de roche se détachent de plus ou moins fortes pentes et chutent ou glissent, vers le bas sous l'action de la force de gravité . Chaque glissement de terrain est un événement en soi, car il peut être générée et se développer à la suite



d'éléments très différents et de situations locales, caractérisées par des facteurs prédisposant (es. la nature de la terre, la déforestation, l'érosion) ou déterminants (p. ex., les précipitations, les infiltrations d'eau dans le sol, tremblements de terre).

Que faire si vous êtes impliqué dans un glissement de terrain

Il est pratiquement impossible de retrouver des règles de conduite précises si vous êtes impliqué, car les éléments qui caractérisent un glissement de terrain sont nombreux et difficiles à contrôler.

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment, alors que le glissement du terrain est en cours ou il se rapproche, essayer de sortir et de vous en éloigner avec les mêmes attitudes suggérées pour le tremblement de terre.

Des débris, y compris les rochers, la boue et les routes effondrés peuvent nous indiquer l'imminence d'un glissement de terrain. Si un glissement de terrain s'approche vous devez pouvoir entendre un bruit inhabituel d'intensité croissante. Si un des cas mentionnés ci-dessus se produit et que vous soupçonnez qu'un glissement de terrain est en cours, laissez les lieux le plus vite possible si possible,. Si ce n'est pas possible, essayez d'atteindre un étage plus haut ou un endroit sûr. Il est vital de maintenir au dehors du flux du glissement de terrain ou des débris à l'extérieur.

Si vous êtes en train de parcourir la rue en voiture et qu'un glissement de terrain a juste eu lieu, essayez de signaler le danger aux autres voitures qui peuvent survenir (p. ex. triangle de pré signalisation, branches) et donner l'alarme à la ville la plus proche.

AVALANCHES

Elles sont similaires à des glissements de terrain, mais elles diffèrent parce qu'elles arrivent sans les signaux d'alerte, en quelques secondes, développant une puissance destructrice impressionnante. La vitesse de descente peut varier de 50 à 100 km/h, tandis que pour une neige poudreuse, plus légère, la vitesse peut atteindre jusqu'à 200 km/heure.

Que faire si vous êtes impliqué dans une avalanche

Si vous êtes submergé par une masse de neige vous devez simuler les mouvements de la nage et flotter et essayer de garder votre visage dehors de la neige. Sous la masse de neige de l'avalanche vous pouvez résister environ 3 heures, à une profondeur d'un mètre et à environ 45 minutes à 3 mètres.

FEUX



Évacuer, si possible, avant que le feu arrive à vous menacer directement. Si bien construits les bâtiments peuvent être une protection efficace. Porter des vêtements appropriés, le coton protège contre la chaleur et réduit le stress thermique. La plupart des morts enregistrées pendant les incendies sont à cause de la panique et de l'impréparation. Retirez les matériaux combustibles, couper la végétation plus haute de 20-30 mètres, préparer des stocks d'eau et vérifier l'efficacité des kits d'urgence.

Chaleur extrême

Nous considérons comme une vague de chaleur extrême, une période de plusieurs semaines dans laquelle les températures sont d'environ 5° C supérieures à la moyenne saisonnière dans une zone géographique donnée. Les désagréments causés par la chaleur peuvent être aggravée lorsque l'haute pression atmosphérique repousse l'humidité au sol, en rendant l'air étouffante

Comment agir lors d'une poussée de chaleur extrême

Il est important de savoir que les personnes âgées, celles en surpoids les enfants et les personnes malades sont particulièrement à risque. Vous devez rester à l'intérieur autant que possible et limiter l'exposition au soleil pendant les heures chaudes de la journée (habituellement entre midi et 16:00) et éviter les zones plus exposées (comme les plages). Si vous n'avez pas la climatisation, séjournez au rez de chaussée, qui est habituellement le plus frais. Si possible, vous devriez passer les heures les plus chaudes de la journée dans des lieux publics avec la climatisation comme les bibliothèques, les écoles, les cinémas ou les centre commerciaux et d'éviter toute activité physique.

Manger des repas légers et boire des boissons fraîches et non alcoolisées régulièrement (entre 2 et 4 verres d'eau par heure). Portez des vêtements légers, amples, clairs couvrant le corps le plus possible.

Les deux principaux risques liés à une chaleur extrême est un coup de chaleur et d'épuisement par la chaleur.

Le coup de chaleur survient quand le corps n'arrive plus à régulariser la température qui peut rejoindre les 41,5° en un quart d'heure. Le coup de chaleur peut être mortel si les soins appropriés ne sont pas tout de suite adoptés. Il est caractérisé par des températures corporelles très élevées, une peau chaude et sèche, une augmentation du battement du cœur, la nausée, des vertiges, des hallucinations et une perte de conscience

En cas de coup de chaleur vous devez appeler les urgences et en attendant refroidir la victime en une zone ombrée et utiliser une éponge à l'eau froide pour la rafraîchir. Ne donnez rien à boire à la victime.

L'épuisement par la chaleur se produit lorsqu'une personne est soumise à des températures très élevées, elle perd trop de liquides. Il est fréquent chez les personnes âgées qui souffrent d'hypertension artérielle et ceux qui pratiquent une activité physique pendant les périodes de forte chaleur. Les principaux symptômes sont la transpiration excessive, la pâleur, les crampes musculaires, une faiblesse généralisée, étourdissements, maux de tête et parfois vomissements. Si



l'épuisement par la chaleur n'est pas traitée rapidement, il peut rapidement se transformer en un coup de chaleur. Aider la victime à se rafraîchir en lui donnant une boisson fraîche et en l'emmenant dans un lieu équipé et avec la climatisation. Si dans une heure les symptômes ne disparaissent pas, , appelez les urgences

VOLCANS

MESURES DE Prévention

.Si vous allez dans une zone volcanique très active, vous devriez vous renseigner sur les alertes fournies par les autorités locales ainsi que sur les directives à suivre en cas d'éruption. Il est également important d'être prêt à quitter son logement à tout moment. Il est recommandé d'emmener une paire de lunettes de protection et un masque respiratoire.

Comment se comporter face à une éruption volcanique?

Restez calme. Surveillez les médias locaux et soyez prêt à quitter l'endroit où vous vous trouvez dans le cas où vous recevez un ordre d'évacuation. Dans le cas où l'évacuation soit impossible ou inutile, se réfugier à l'intérieur du bâtiment où vous vous trouvez et se couvrir la tête. Essayez d'éviter les zones sous le vent et les vallées qui se trouvent sous le volcan. Éteindre l'air conditionné et tous les autres systèmes de ventilation

(ventilateurs, cheminées...). Portez une paire de lunettes de protection, un masque qui vous protège des cendres (si vous n'avez pas de masque d'utiliser une écharpe) et des vêtements couvrant bras et jambes. Les cendres peuvent être très irritants pour la peau et pour le système respiratoire. Également se tenir à l'écart des coulées de boue et regardez attentivement devant vous avant de traverser un pont ou une vallée. Si possible, ne pas conduire par le biais de la cendre ; S'il n'y a pas d'autre choix gardez une vitesse de moins de 55 mi/h.

Après une éruption volcanique, aidez les personnes blessées et contrôlez l'évolution de la situation dans les médias locaux et suivez toutes les instructions.

Vérifiez également qu'il n'y ai pas de fuites de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz, ouvrez les fenêtres et laissez l'endroit où vous vous trouvez. Si possible, coupez le gaz et appelez un technicien. Vérifiez l'installation électrique. Si vous voyez des étincelles, des fils déchirés ou vous sentez une odeur de brûlé, débranchez l'alimentation électrique et demandez l'aide d'un technicien. Enfin, vérifiez qu'il n'y ai aucun dommage aux conduits d'eau et aux égouts. Si vous suspectez des dommages, ne pas utiliser la salle de bain, ne pas boire l'eau du robinet et appelez un plombier. Nettoyer le toit du bâtiment des cendres afin d'éviter des risques d'effondrement.

EXPLOSIONS

Trois ou quatre secondes après l'explosion, tu réalises que vous êtes vivant, vous n'êtes blessé et vous êtes dans votre bureau.



Le bâtiment est plein de fumée avec les gens qui crient et qui se dirige sans ordre vers les escaliers et les issues de secours . Tu es conscient seulement maintenant qu'une bombe a explosé.

Dans une situation similaire :

-orienter les gens vers les issues de secours ou vers des sorties et vérifiez que personne ne soit resté au bureau ;

-s'éloigner immédiatement de l'immeuble, il pourrait y avoir des bombes non explosées ou dans à temps différencié ;

-Contacter le responsable de la sécurité pour l'informer de l'incident, en évitant des informations inutiles pour ne pas obstruer les lignes téléphoniques utiles pour les secouristes ;

La même chose pourrait se produire dans un lieu public et dans la rue.

Il faut de toute façon s'éloigner du site de l'explosion, sauf pour fournir des compétences essentielles dans l'immédiat (c'est-à-dire si vous êtes experts médecins/infirmières ou d'explosifs).

MINES ANTIHOMME

Vous pouvez les trouver :

Dans des endroits adaptés pour les embuscades aux véhicules et/ou patrouilles à pied ;

Au bord des routes et des sentiers ;

Dans les dérivations autour des obstacles ;

Dans des aires de stationnement et aux sorties des routes ;

Dans les tranchées et dans des autres lieux où les soldats et les civils peuvent s'arrêter ;

Dans les structures et les positions qui ont été utilisées au cours du conflit ;

Après la guerre, un champ de mines est normalement identifiée par le biais de signaux réglementaires et/ou de circonstance, auxquels il faut toujours prêter attention.

CHECK POINT

Selon la zone et la situation dans le pays, gardez à l'esprit le risque des points de contrôle réguliers et irréguliers, ces derniers sont organisés par des voleurs potentiels ou par des ravisseurs.

Aux check point réguliers(police ou force armée)

Modérez la vitesse et soyez prêt à vous arrêter si nécessaire ;



Gardez le cran de sûreté inséré et les fenêtres fermées ;

Retirez les lunettes de soleil qui pourraient rendre suspect les opérateurs ;

Si c'est la nuit, allumez les lumières intérieures du véhicule, éteignez les phares et conservez les lumières de positions quand vous vous approchez du point de contrôle ;

Gardez toujours les mains bien en vue ;

Ne faites pas de mouvements brusques ;

Restez calme, même si on vous dit de vous arrêter ;

Soyez amical et gentil ;

Montrez votre document d'identité , si nécessaire, tout en restant à l'intérieur du véhicule et de n'ouvrez pas la fenêtre ; Le cas échéant, déclarez votre statut ;

Si avisé de sortie, restez à proximité de votre véhicule, en gardant les clés et contactez

Immédiatement votre représentant ;

Inspecter soigneusement chaque mandat de perquisition à laquelle vous êtes sujet (possibilité de vol) ;

Faites le possible pour empêcher le retrait des documents d'identité.

Aux check point irréguliers (des groupes armés non identifiables) :

Une fois dans une position sûre, essayez de vous mettre immédiatement en contact avec votre représentant

(Communiquez : qui, quoi, où, quand) ;

Restez calme et soyez disponible au dialogue ;

Évitez de réagir aux provocations ou aux vols.

Évaluer la situation avant toute réaction.

ENLÈVEMENTS

Le phénomène des enlèvements à l'étranger des compatriotes, pour des fins de terrorisme ou de racket, a concerné également les opérateurs et les opératrices des ONG/OSC. Il a atteint une attention croissante de la part du monde de la politique, des médias, de l'opinion publique italienne et les attentes pour une gestion efficace d'une telle typologie ont grandi aussi pour les ONG/OSC et le réseau diplomatique, consulaire, responsable de la zone.



Cependant, la rapidité de la propagation des nouvelles dicte la nécessité de fournir des renseignements rapides aux structures préposées du ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale et d'adopter des mesures appropriées rapidement.

Il est utile de fournir quelques lignes directrices pour la conduite à adopter dans le cas de saisies de l'étranger italiens, lignes établies sur la base de consultations et des expériences antérieures entre les ONG et la cellule de crise et l'administrations de l'état et les partenaires Européens.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES DES PERSONNES ENLEVÉES

Les familles doivent désigner un seul point de contact pour les communications avec les institutions qui assurera la cohérence de l'information et qui soit tout au long de la crise, un point de référence fiable même par rapport aux nouvelles diffusées dans les médias de masse. Il doit toujours être joignable 24 heures sur 24 .

Il est important d'établir dès le début une relation basée sur la confiance. Celui qui est désigné par la cellule de crise de tenir les contacts avec les familles a une tâche extrêmement difficile parce qu'elle partage inévitablement l'angoisse du moment qu'il devient le seul « soutien extérieur », des familles et a une tâche totalisante .

CONSEILS POUR ÉVITER LA SAISIE ET SI ON EST SAISIS

Mesures de précaution

Méfiez-vous des voitures suspectes ou des personnes que vous n'avez jamais vu dans le quartier, qui s'arrêtent à coté de votre maison ou bureau;

Vérifier avec les voisins de la présence de personnes anormales ou de véhicules dans le district ;

Durant les voyages en voiture vérifiez fréquemment le rétroviseur pour constater si quelqu'un est en train de vous suivre ;

Recrutement de personnel fiable, tant pour le logement (vérifier avec d'autres ONG et les autorités locales sur la validité de l'information de la personne) que pour votre activité professionnelle ;

Former le personnel (domestiques, chauffeurs, gardiens) sur les éventuelles menaces ou les risques à surveiller (. contrôler les étrangers , signaler les colis et objets dont vous ne connaissez pas l'origine...) ;



Faites une signalation rapidement aux autorités locales ou à la représentation italienne des faits ou des personnes suspectes ;

N'oubliez pas que la prévention et la collaboration sont des outils essentiels pour la défense contre le terrorisme et le crime.

Conduite, en cas d'enlèvement

Chaque situation d'enlèvement ou de séquestration est différente. Il n'y a pas des règles de conduite communes et spécifiques qui s'adaptent aux différentes personnalités des ravisseurs. Des nombreuses suggestions 8 données sur la base des enlèvements terminés de façon positive pour l'otage_ peuvent, en effet , contribuer à limiter les effets négatifs d'une situation de détention.

La décision si on doit ou non résister aux ravisseurs ne peut être que tout à fait personnelle.

Les tentatives de résistance peuvent être très dangereuses et on peut être blessé. Il y a aussi la possibilité qu'au moment de l'enlèvement ils vous bandent les yeux et ils vous droguent.

Etre enlevé est une des expériences les plus terribles . La première période qui va de 15 à 45 minutes du moment de l'enlèvement est la plus dangereuse .Il faut s'abstenir aux indications des ravisseurs .Au cours de l'action ils sont dans un état fortement émotif qui les portent à réagir par la violence . Après une première vague émotive, ils deviennent plus en mesure d'évaluer leur situation avec objectivité. Il faut éviter de les énerver et de fournir des données sur soi-même.

Tout de suite après l'enlèvement il faut essayer de respirer convenablement et de se relaxer. Avoir peur de mourir ou d'être blessé est une normale réaction à cette situation .La conscience de ses réactions peut aider à s'adapter à la nouvelles situation plus efficacement .Un hottage , normalement prouve sa plus grande peur durant les premières heures après l'enlèvement . L'anxiété commence à diminuer dans le moment où on se rend compte d'être encore vivant et une sorte de routine survient. Les sentiments de dépression et de vulnérabilité dureront pour toute la période de détention et les hottages se sentent normalement très humiliés pour ceux qu'ils sont en train de subir. Presque tous les otages, finalement s'adaptent à la situation car leur responsabilité est celle de survivre.

Vous ne devez pas vous comporter en héros. Ne répondez pas et n'agissez pas de façon provocative. Acceptez la situation et évitez toute action qui puisse conduire à une réaction violente des ravisseurs ; essayez, néanmoins, de vous rappeler les éléments du parcours jusqu'au lieu de détention.

Maintenez un profil bas . Évitez de donner l'impression d'étudier les ravisseurs, mais dans la mesure du possible essayez de vous rappeler leurs caractéristiques, leurs vêtements et rappelez _vous la personne qui commande . Ce sont des données qui pourront aider les autorités après la libération.

Essayez d'être collaboratifs et d'obéir aux demandes des ravisseurs sans pour cela sembler ni soumis ni antagonistes .



Il faut être bien conscient de la perception de vos attitudes et des tons de votre langage pour les ravisseurs. Évitez de dire des choses qui puissent paraître hostiles ou suspectes pour les ravisseurs.

Évitez de polémiser, agissez de façon neutre et écoutez attentivement les ravisseurs. évitez de parler à moins que vous soyez interpellés et dites seulement le strict nécessaire . Evitez de donner des suggestions aux ravisseurs qui peuvent conduire à vous adosser la responsabilité d'erreurs éventuelles.

Évitez l'isolement dans la mesure du possible et toutes les tentatives des ravisseurs de vous désorienter. Ils pourraient vous priver de votre horloge pour que vous ne puissiez plus comprendre s'il est jour ou nuit . Essayez de maintenir une sorte de routine .

Tentez de vous maintenir froid en vous concentrant sur des moments chaleureux, sur des souvenirs et sur les prières. Essayez de vous rappeler l'histoire de quelque film ou livres. Ceci contribuera à vous maintenir actifs. Des pensées positives et le sens de l'humour, dans la limite du possible, peuvent contribuer à diminuer l'anxiété.

Demandez tout ce dont vous avez besoin ou vous voulez(médicaments, des livres, du papier) : au pire ils vous diront non.

Essayez de construire un rapport avec les ravisseurs. Chercher des domaines personnels d'intérêt commun en évitant les thèmes politiques. Un excellent sujet de conversation peut être la famille ou les enfants. Si vous connaissez la langue des ravisseurs, utilisez le car cela améliorera les communications et les rapports. Tenez en compte que les otages souvent développent une attitude positive envers les ravisseurs appelé « la syndrome de Stoccolme » qui comporte un sens d'identification avec eux et des attitudes négatives vers les autorités.

Les ravisseurs pourraient vous demander de signer ou de lire dans une vidéo des textes qui confirment que vous êtes bien vivant ou d'écrire/de lire les contenus de ces textes , que avec votre organisation , vous êtes engagé dans des activités négatives. La décision de signer ou de lire ces contenus ne peut qu'être individuelle .

Certain otage refuse de signer à moins qu'il y ait des changements dans le texte. Cela améliore le moral et nous fait sentir moins vulnérables et ça pourrait aussi faire augmenter les respects des ravisseurs envers nous .

Faites de l'activité physique tous les jours . Établissez un programme de gymnastique quotidien et gardez-le. Si cela est possible restez peignés et propres .

Les otages ont tendance à perdre des liquides et à devenir sans appétit en maigrissant par conséquence. Essayez de boire et de manger même si on n'a pas faim. Il est très important de rester en force et de se tenir lucide.

Ne menacez pas les ravisseurs et ne leur faites pas comprendre que vous témoignerez contre eux. Si les ravisseurs ont tendance à vouloir couvrir leur identité, ne faites jamais comprendre que vous les avez reconnus. Essayez de trouver des bonnes raisons selon lesquelles les ravisseurs ne



devraient pas vous faire du mal. En couragez_les à informer les autorités de votre situation et des vraies conditions ..

Il faut que les ravisseurs vous perçoivent comme une personne digne de compassion et de pitié. N'implorez pas et ne pleurez pas. Il faut se gagner leur respect et leur sympathie.

Soyez prêt à parler par radio ou au téléphone. Si les ravisseurs vous impliquent dans les médiations, soyez certains, si possible, que les messages soient transmis avec soin et compris convenablement même s'il peut arriver quelques ravisseurs vous demandent de donner des messages alarmants pour les familles ou pour les autorités, même sous le menace des armes.

Essayer de s'enfuir seulement si on est sûr du succès. S'ils vous attrapent ils pourraient utiliser de la violence envers vous ou vers des autres. Dans toutes les occasions précisez que en tant qu'opérateur humanitaire vous n'avez aucune responsabilité politique mais vous exercez une action de solidarité et de fraternité.

Si vous vous apercevez d'une tentative de libération avec les armes , jetez-vous par terre tout de suite et cherchez un abris. Tenez bien les mains sur votre tête et si nécessaire, identifiez-vous.

Soyez toujours très patients, éviter de perdre le calme et rappelez-vous que, même si vous ne le voyez pas, il y a des secouristes qui sont au travail pour vous sauver.

ABUS SEXUELS

TACTIQUES UTILISEES PAR LES AGRESSEURS SEXUELS

Le cycle des abus sexuel peut être divisé en cinq parties:

1. *Choix de la victime* . selon sa motivation l'agresseur choisit sa victime qui est attentivement sélectionnée ; il attend avec patience jusqu'au moment où la potentielle victime se trouve dans un état de vulnérabilité ou de isolement ;
2. *Contact avec la victime* : l'agresseur a un premier contact avec sa victime en se prenant jeu d'elle et en l'obligeant à l'accompagner en la surprenant .
3. *Phase initiale de l'agression* : l'agresseur maintient le contrôle de la victime en faisant pression avec sa présence avec des menaces ou par la violence .
4. *Aggression*.
5. *Refus* : l'agresseur décide dans la phase finale si faire des sévices ou si tuer la victime.

Psychologie des agresseurs

Il n'y a pas un seul profil qui puisse nous expliquer pourquoi une agression sexuelle puisse avoir lieu . Les pulsions émotives qui poussent les agresseurs sexuels à agir peuvent être divisées en ; colère, pouvoir, sadisme et opportunisme.

Colère. L'agression sexuelle peut devenir un moyen pour décharger des sentiments de forte colère , haine, mépris, rage et frustration (à cause du stress souvent provoqué par une femme importante dans la vie de l'agresseur) . La violence est utilisée pour contrôler et pour soumettre la victime. L'agression sexuelle de ce genre est plus impulsive que préméditée et la victime pourrait être une personne pour laquelle l'agresseur prouve des sentiments. L'agression sexuelle est le moyen par lequel l'agresseur peut blesser et humilier sa victime, et avec cet acte, blesser aussi des autres personnes significatives pour lui , en obtenant une gratification et un soulagement



Pouvoir . Ce type d'agresseur sexuel exerce la force nécessaire pour vaincre sa victime et pour exercer le contrôle sur elle. L'agresseur, par le biais de menaces verbales, d'intimidations avec les armes et/ou/violence physique, met la victime dans une situation de faiblesse et ce faisant il satisfait son exigence de sécurité, de force, le mépris, et de contrôle en compensant ses sentiments de vulnérabilité, et d'impuissance. Normalement ce type d'agression sexuelle est commis durant les guerres.

Sadisme. L'agresseur sexuel sadique érotise l'agression par la violence sexuelle. Il prouve satisfaction de l'abus sur sa victime. Cette agression est intentionnelle, calculée et bien préméditée. Et elle procure un assouvissement dans le fait de dominer, de blesser et d'humilier la victime.

Opportunisme . C'est sûrement la motivation la plus courante et dans la plus grande partie des cas, cette violence arrive en concomitance avec des autres crimes (rapines, enlèvement).

SUPPORT AUX VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE

Il faut assurer à la victime d'une agression sexuelle des soins avec des médicaments pour un traitement avec des anti viraux anti-Hiv durant les premières quatre heures, une assistance médicale en incluant les tests pour les maladies vénériennes et de grossesse outre à un soutien psychologique, pour en sauvegarder la dignité individuelle. La privacy de la personne agressée sexuellement doit être strictement protégée. La personne agressée doit pouvoir choisir si elle veut dénoncer les événements à la police. Cette procédure peut mettre la victime dans un ultérieur état de stress par des interrogatoires faits de manière indifférente ou même provocative dans un moment très délicat qui demanderait une approche tout à fait différente. Au cas où le délinquant soit capturé une situation encore plus difficile, peut se présenter. Dans ces cas un procès est ouvert et la victime est obligée à revivre publiquement le choc subi.

INCIDENTS SUR LA ROUTE

Ils sont beaucoup plus fréquents et plus sérieux de ce qu'on pense. En cas de choc sur la route il faut prêter les premiers secours aux personnes blessées et établir tout de suite un contact avec son responsable en lui faisant un compte rendu oral et ensuite écrit. Ce compte rendu doit être clair, soigné dans tous les détails mais bref et produit avec une attitude contrôlée pour l'assurance. En particulier, il faut être très précis concernant le lieu et l'heure de l'incident, les événements déroulés, l'état de santé des occupants, et de toutes les personnes également concernées et sur les actions entreprises.

En cas de victimes parmi la population locale suite à un accident sur la route, dans certaines zones il peut y avoir le risque de maltraitance pour les occupants ou pour le chauffeur de la voiture même s'il a conduit prudemment et dans le respect du code de la route.

Du point de vue éthique, la meilleure chose est celle de prêter secours en transportant la victime au plus proche hôpital si les conditions de santé le permettent. Mais si la réaction des personnes est violente, il n'y a pas d'autre choix que celui d'abandonner le plus vite possible le lieu de l'incident, d'en informer l'ambassade, d'aller au poste de police le plus proche pour dénoncer les faits et revenir sur place accompagné par la police.

Une situation difficile peut se présenter aussi au cas où une personne, même de sexe féminin apparemment blessée est sur la route et elle demande de l'aide. Si vous vous trouvez dans une zone considérée sûre, vous devez prêter secours, en avertissant son responsable mais en utilisant beaucoup de prudence car cette situation peut être un moyen pour enlever le véhicule et pour



rapiner les occupants. Si vous avez de sérieux doutes sur la situation, il vaut mieux continuer et appeler immédiatement les secours.

CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES DES TRAUMATISMES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES

Pour certaines personnes victimes de traumatisme, le choc dure plusieurs jours ou semaines pour ensuite progressivement se résoudre. Dans certains cas malheureusement un trauma grave peut provoquer des problèmes de santé prolongés. Le désordre traumatique suite à un stress . (PTSD)est une maladie bien reconnue qui présente les suivants symptômes : une sensation de revivre le choc(*flashbacks*), de l'angoisse face à des situations qui le rappelle , cauchemars , prostration, anxiété, iper excitation, une agressivité brusque et exagérée des sens de culpabilité , incapacité à se concentrer , problèmes de sommeil, hallucinations , difficultés à s'impliquer émotivement avec notre entourage famille incluse.

Des autres , plus sérieuses manifestations cliniques peuvent inclure l'utilisation d'alcool et des drogues, des désordres impulsifs et compulsifs , des attaques de panique , la dépression et même le suicide. Le PTSD est présent lorsque quelques un entre ces symptômes durent au moins un mois et ils sont accompagnés par une compromission de la fonctionnalité dans les relations sociales ou professionnelles. Cette pathologie peut toucher non seulement les personnes victimes directe par exemple d'une agression, mais aussi les individus qui ont été témoins ou qui ont écouté l'histoire directement des protagonistes Ces situations si violentes peuvent avoir des conséquences même sur des personnes qui n'ont pas vécu l'expérience en première personne.

Les personnes blessées par un trauma émotif doivent être éloignés du lieu où l'évènement s'est déroulé. Dans la période successive à un incident , outre aux soins médicaux immédiats, il faut offrir un soutien psychologique aux personnes qui ont vécu directement ou indirectement l'expérience Entre les mesures utile pour faire face au stress on peut considérer une période de vacances et/ou une nouvelle destination temporaire ou définitive. .

Une fois que les manifestations les plus aigües ont été surmontées , la thérapie cognitive comportementale et pharmacologique peut être très efficace et même si le souvenir de l'évènement ne peut pas être supprimé, le stress qui en dérive peut être progressivement contrôlé .

3. GESTION DES CRISES

Dans une situation d'urgence chacun doit savoir clairement quel est son domaine de compétence, de sorte à éviter des contrastes qui pourraient compromettre la correcte gestion de l'évènement. La structure de commandement doit être claire pour tout le monde pour pouvoir permettre des intervention adéquates et pour rendre transparentes les responsabilités de chacun. Certaines crises peuvent être prévues à l'avance, par exemple si une zone a été touchée en précédence par des calamités naturelles ou si le cadre socio politique présente des criticités. Dans ces cas il faudrait faire partir le mécanisme de gestions des crises en évitant des retards ou des indécisions qui pourraient compromettre la bonne réalisation de l'intervention. Pour les crises inattendues par contre, l'acquisition préventive de toutes informations utiles (adresses d'autres ONG et organisations internationales, compagnies aériennes, hôpitaux, autorités locales i...) sont le cadre nécessaire sur lequel faire partir l'action d'urgence..

QUOI FAIRE EN CAS D'EMERGENCE



La Représentante diplomatique a la responsabilité politique formelle de la gestion de la crise et elle en coordonne les aspects opérationnels pour la protection de ses citoyens (DPR 5.1.1967 n. 18, art. 37 e 45 ; DPR 5.1.1967 n. 200, artt. 26, 27 e 63).

Puisque toute situation d'émergence est confuse, il est fondamental d'éviter, avant tout, d'augmenter la confusion en assumant des initiatives non coordonnées. Sauf si la situation le rend impossible, il est toujours sage de vérifier avec les autres ONG et organisations internationales avec lesquelles nous collaborons et ainsi aussi avec la représentante diplomatique (ambassadeur ou son fonctionnaire délégué) .

Quoi faire

Se tenir aux instructions de l'Ambassade, en les coordonnant avec le plan d'émergence établie par l'ONG/OSCE ; prendre des informations sur la situation par le biais de connaissances et de collègues dans le cadre de l'ONG, des organismes internationaux, des ambiances locaux ou d'autres ambassades ; si possible formuler des demandes aux organismes internationaux ou à d'autres ambassades seulement après les avoir décidés avec la représentante de référence

Quoi ne pas faire

Assumer des initiatives de contact avec les autorités locales personnelles ; Poser des questions directes aux contingents militaires italiens ou internationaux, si présents

COMUNICATION

Une partie intégrante de la gestion de la crise est la communication sur la crise même. Une communication erronée peut aggraver la crise , en diffusant les informations fausses ou en manquant l'occasion de donner des renseignements utiles. Comme pour les aspects opérationnels ; donc, même pour la communication il est nécessaire de respecter attentivement la ligne de commandement d'émergence (dans l'ONG/OSCE et avec l'ambassade). Une communication organisée et uniforme est la première règle pour la gestion de l'émergence.

Il peut arriver facilement que durant une crise on puisse être contacté par les journalistes qui demandent une évaluation ou une déclaration sur les faits. L'ONG/OSCE, dans sa liberté de communiquer selon ses propres évaluations, doit tenir en compte qu'un raccord avec l'ambassade permet d'utiliser toutes les occasions de contact avec la presse aussi pour informer le public sur les dimensions de l'émergence et sur les contremesures à prendre en coordination avec celui qui est chargé de la gestion de la crise.

4. L'UNITE DECRISE

L'Unité de crise du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale a été instituée formellement le 19 janvier 1990, avec un décret du ministre des affaires étrangères si Selon l'art.3 paragraphe 1 lettre B du Décret Ministériel 2060 de l' 11 octobre 2010, actualisé par le DPR n. 95 du 19 mai 2010, "l'Unité de crise est appelé à suivre les situations internationales avec un regard particulier aux intérêts de l'Italie et , en outre , à préserver la sécurité des citoyens italiens à l'étranger en utilisant si le cas la collaboration d'autres administrations et organismes d'état » Il a la charge de la coordination générale des interventions à protection des citoyens italiens soit pour ce qui concerne les rapports avec le réseau diplomatique, et consulaire soit avec les autres articulations de l'état.

Dans une situation normale, ses tâches sont : :

- a) l'observation et l'analyse de certaines zones de tensions ou de conflit où il y a un réel danger pour les communautés et pour les intérêts italiens;
- b)un constante récolte et une mise à jours des informations concernant les pays à risque ;
- c) Le contrôle et l'élaboration des solutions les plus aptes aux nombreux problèmes qui peuvent dériver suite à des émergences potentielles;



- d) La distribution et la maintenance des appareils radio et des satellites qui se trouvent près des ambassades et les consulats dans les pays à risque ;
- e) la protection de la sécurité des travailleurs employés dans les nombreux chantiers italiens dans le monde et la collaboration avec les ONG/OSCE engagées dans des activités humanitaires et de développement à l'étranger ;
- f) la gestion d'une banque de données qui contienne les informations réservées aux voyageurs qui partent à l'étranger .

ANALISE DU RISQUE

Pour chercher à prévoir et donc pouvoir activer les mécanismes corrects à la gestion des émergences il faut collecter systématiquement les informations concernant les potentielles situations d'instabilité. C'est celui-ci le prérequis indispensable à la planification de l'émergence et il constitue un des principaux secteurs d'action de l'unité de crise.

Les informations arrivent de la part des représentantes diplomatiques et consulaires italiennes, des autres administrations de l'état, des agences de l'intelligence, des organisations internationales des experts des UTL, des ONG/OSCE et des sources d'accès public (open source intelligence, OSINT).

Les ONG/OSCE peuvent être des antennes importantes de la situation dans un certain pays spécialement si elles travaillent dans des zones périphériques. Les renseignements sur l'évolution de la situation peuvent permettre d'adopter les mesures nécessaires à protection des citoyens et si nécessaire, et peuvent modifier les informations sur le site "Viaggiare Sicuri".

INSTRUMENTS DE L'UNITE DE CRISE: LE SYSTEME MULTIMESSENGER

Grace à un software l'Unité de crise est en mesure d'envoyer un SMS à des groupes de personnes pour donner des informations sur la sécurité , des renseignements actuels sur la situation et des indications utiles . L'Unité de crise a été la première structure européenne à utiliser cette technologie pour assister ces citoyens à l'étranger lors des grandes émergences internationales Il faut noter que la gestion de banque de données sensibles qui concernent la sphère privée des citoyens italiens est réglé par des normes selon le D. Lgs. 30 juin 2003 n. 196, connu aussi comme "Code en matière du traitement des données personnelles ". En particulier l'envoi en masse de SMS d'utilité publique est réglementé par un règlement de l'autorité garante du 12 mars 2003 qui , au point 3, réglemente l'envoi de tels SMS par un organisme public .

LE SITE WWW.VIAGGIARE SICURI.IT

Le site met à disposition des informations de caractère général sur les divers pays , avec des fiches descriptives sur la documentation nécessaire pour rentrer dans le pays, la situation sanitaire avec des indications sur les structures présentes, les règles concernant la viabilité et le nécessaire pour conduire (permis, assurance , équipements ...), les contacts avec les représentantes italiennes et une section mise à jour concernant la sécurité

LE SITE WWW.DOVESIAMONELMONDO.IT

Le site, illustré dans la section d'introduction, a été créé suite au Tsunami du 2004, où nous avons rencontré l'impossibilité de contacter les citoyens en situation de crise car ils n'avaient pas préventivement signalé leur voyage.

Le site est maintenant utilisé par presque 500000 voyageurs chaque année, mais ses potentialités d'incrémentation sont encore à venir, considéré que le site "Viaggiare Sicuri" est visité par plus de 3 millions de personnes chaque année.



L'expérience nous a montré que le succès du site passe par un passe parole entre ceux qui l'ont déjà utilisé avec succès et aussi sur le sens de confiance que le Ministère des affaires étrangères a réussi à transmettre

COLLABORATION DANS LE SIEGE DE L'EU

LE CONCEPT D'ETAT GUIDE (*LEAD STATE*)

Le concept de citoyenneté européenne, codifié à l'art. 20 du traité de l'institution de la Communauté européenne, a élargi le domaine d'intervention pour prêter assistance de l'unité de crise. Chaque citoyen de l'union, en effet jouie dans le territoire d'un tiers pays où son pays d'origine n'est pas représenté, d'une protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de n'importe quel état membre de l'union européenne. L'assistance, en cas d'urgence, peut donc être requise dans nos bureaux à l'étranger même de la part des citoyens communautaires présents dans le pays. Le principe est celui de confier la gestion des interventions au centre et sur les lieux au partenaire de UE _ qui se montrant disponible ait, sur place une capacité opérative plus élevée par rapport aux autres, soit parce qu'il compte sur un nombre plus grand de citoyens résidents soit parce que dans les lieux il possède plus d'instrument de travail et de. L'éventuelle décision sur la nécessité de procéder à une évacuation de citoyens européens est de compétence du Lead State. Les états membres gardent cependant la responsabilité de maintenir à jour les listes des présences de leurs concitoyens respectifs